

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

Séance du 7 février 2005

N° 10-2005

RECONSTRUCTION DE LA PISCINE CHANTEREYNE MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX SIGNATURE AUTORISATION

MM.

I-EXPOSE

Suite à la décision de l'administration municipale, lors de l'élaboration de la programmation de mandat, d'abandonner le projet de construction d'un équipement nautique neuf (projet de piscine LESENEY), une procédure de concours de maîtrise d'oeuvre a été mise en oeuvre pour retenir un nouveau projet de réaménagement de la piscine Chantereyne.

Suite à cette procédure de concours de maîtrise d'oeuvre, le conseil municipal, lors de sa séance de janvier 2004, a confié à l'équipe de Thierry NABERES un marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de reconstruction de la piscine Chantereyne.

En vue du démarrage des travaux en mai 2005, le DCE de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux à été finalisé et la phase de consultation a été lancée en octobre 2004.

Compte tenu du montant estimé de l'opération, supérieur à 5 900 000,00 € HT, la procédure a été engagée au niveau européen.

A l'issue de la phase de consultation, et après analyse des offres sur la base des critères fixés dans le RPAO (Règlement particulier de l'appel d'offres), la commission d'appel d'offres a attribué les marchés à diverses entreprises.

Il convient aujourd'hui d'autoriser la signature des marchés.

II -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès verbal de la commission d'appel d'offres du 12 janvier 2005 et du 1er février 2005.

Suivant l'avis favorable de l'intercommissions

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

(6 abstentions)

D'autoriser le maire à signer les marchés pour la réalisation des travaux de reconstruction de la piscine Chantereyne avec les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 - Démolition, gros oeuvre : entreprise ECBN Ets BURNOUF, marché d'un montant de 2 169 963,90 € HT,

- Lot n° 2 - Charpente bois lamellé collé : entreprise DALMONT, marché d'un montant de 114 494,00 € HT,
- Lot n° 3 - Couverture, étanchéité : entreprise AXIMA, marché d'un montant de 525 230,00 € HT,
- Lot n° 4 - Façades, menuiseries aluminium : entreprise SMSL, marché d'un montant de 489 953,00 € HT,

- Lot n° 5 - Carrelages, sols souples : entreprise FAUCILLION CARRELAGES / Grégoire MARTIN, marché d'un montant de 784 919,08 € HT,
- Lot n° 6 - Cloisons, doublages, faux plafonds : entreprise MARY, marché d'un montant de 122 699,07 € HT,
- Lot n° 7 - Menuiseries bois : entreprise A.M.C. FOLLIOT, marché d'un montant de 207 595,35 € HT,
- Lot n° 8 - Serrurerie : entreprise A.E.L., marché d'un montant de 260 270,23 € HT,
- Lot n° 9 - Toiles tendues : entreprise VSO, marché d'un montant de 98 670,11 € HT,
- Lot n° 10 - Peintures : entreprise Guy LEFEVRE, marché d'un montant de 67 435,19 € HT,
- Lot n° 11 - Chauffage, traitement d'air, plomberie, sanitaire, traitement d'eau : entreprise IMATEC, marché d'un montant de 1 225 449,15 € HT (Base + option),
- Lot n° 12 - Electricité, courants forts et faibles : entreprise SARL LEVEQUE, marché d'un montant de 218 131,89 € HT (Base + options),
- Lot n° 13 - Ascenseur : entreprise C.F.A., marché d'un montant de 30 150,00 € HT,
- Lot n° 14 - Casiers : entreprise SUFFIXE, marché d'un montant de 79 738,40 € HT (Variante),
- Lot n° 15 - Cabines : entreprise SUFFIXE, marché d'un montant de 39 018,64 € HT,
- Lot n° 16 - Saunas, hammam : entreprise NORDIQUE France, marché d'un montant de 28 700,00 € HT (Base + option),
- Lot n° 17 - Vidéo surveillance sous marine : entreprise VISION IQ, marché d'un montant de 129 316,30 € HT (Base),
- Lot n° 18 - Contrôle d'accès : entreprise ELISATH, marché d'un montant de 42 184,79 € HT.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Pour le Maire et par délégation
L'Attachée Principale

D. OLIER

reçu sous-préfecture le 10/02/05
affichage le 21 Février 2005